



N° 007 /MISP/DC/SGM/DGPR/SA

Cotonou, le 04/03/2025

Communiqué Radio-Diffusé

Le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique communique :

Dans le cadre du concours de recrutement de mille sept cent quatre-vingt-cinq (1785) élèves-agents de Police au profit de la Police républicaine, au titre de l'année 2023, il sera procédé du **vendredi 07** au **samedi 08 mars 2025**, à l'organisation de la phase sportive qui consiste en une (01) épreuve d'endurance sur une distance de quatre mille (4000) mètres pour les candidats de sexe masculin et deux mille (2000) mètres pour les candidats de sexe féminin.

A cet effet, il est affiché au siège des douze (12) Directions départementales de la Police républicaine pour compter du lundi 03 mars 2025, les listes des candidats retenus après étude de dossiers, et autorisés à prendre part à la phase sportive.

Les candidats concernés devront se présenter le **vendredi 07 mars 2025 à 06 heures précises** dans les directions départementales de la Police républicaine, munis de leur carte d'identité nationale ou biométrique ou de leur passeport en cours de validité, en vue de prendre part à l'épreuve sportive.

Ceux ayant des pièces à compléter à leur dossier sont invités à les garder pour les présenter à la phase sportive.

Tout candidat, examinateur ou tierce personne, auteur, coauteur ou complice de tricherie ou de tout autre acte de fraude, sera, selon le cas, disqualifié et poursuivi conformément aux textes en vigueur.



Alassane SEIDOU